

Appel à Projet de l'Association Française de jonglerie

Sommaire

Historique et présentation de l'appel à projet	1
Projets éligibles	2
Critères d'instruction de la demande	2
Dossier de candidature	
Bilan de l'action	
Procédure d'instruction de la demande	3
Conditions particulières (les petits caractères à lire avant de signer)	
Annexe 1 - Présentation du projet	
Présentation de l'association porteuse	
Présentation du projet	5
Annexe 2 - Budget prévisionnel de l'action	
Annexe 3 - Bilan financier de la convention.	
Annexe 4 - Bilan de la convention.	

Historique et présentation de l'appel à projet

Suite aux bénéfices engendrés par la Convention Française de Jonglerie 2019-2020 "*Glühwein*", les associations organisatrices ont décidé de financer un appel à projet via l'Association Française de Jonglerie (ci-après nommée "AFJ"). L'enveloppe globale de cet Appel à Projet (ci-après nommé "AAP") est de 2 000€.

Cet AAP a pour but de soutenir des conventions de jonglerie émergentes. Les conventions seront soutenues pour un montant jusqu'à 1 000€.

Si vous avez besoin d'aide pour remplir ce dossier, <u>n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse afj.jonglerie@gmail.com</u>.



Projets éligibles

Pour être éligibles, les associations doivent répondre à ces critères :

- être légalement déclarées (à jour de leur déclaration au Répertoire National des Associations)
- Répondre aux trois critères du tronc commun d'agrément fixé par l'article 25-1 de la loi du 12 avril 2000 :
 - 1. Objet d'intérêt général (pas forcément d'agrément)
 - 2. Gouvernance démocratique (réunion régulière des instances, tenue d'au moins une assemblée générale dans l'année, ...)
 - 3. Transparence financière
- Organiser <u>au maximum</u> la troisième édition d'une convention de jonglerie durant l'année 2021
- Déposer le dossier complet au minimum deux mois avant le début de la convention.
- La ou les association(s) organisatrice(s) doit avoir adhéré à l'AFJ

Note : Les candidatures ne respectant pas l'entièreté des conditions peuvent tout de même être proposées et seront étudiées aux vues des éléments justifiant de la pertinence de la demande de dérogation spécifique à l'une des clauses.

Critères d'instruction de la demande

Seront appréciés dans le projet :

- La mise en valeur de la jonglerie sous toutes ses formes
- La mise en place d'actions favorisant la participation des jongleurs
- L'accessibilité de la convention à un maximum (personnes en situation de handicap, etc ...).
- L'ouverture de la convention aux habitants du territoire
- La présence d'un espace camping (et parking camion), et d'un petit déjeuner
- Un espace de restauration de qualité (buvette, cantine, foodtruck, etc.)
- L'ouverture à d'autres disciplines artistiques que la jonglerie
- Ne pas faire de prosélytisme politique, religieux...

En dernier recours, nous apprécierons la présence de terrains de volley-massue sur le site.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature devra comprendre :

- La présentation du projet (*cf.* annexe 1)
- La fiche budget prévisionnel de l'action (*cf.* annexe 2)
- Le budget prévisionnel de l'association de l'année N validé en AG
- La déclaration de l'association au Journal Officiel
- Le compte de résultat de l'année N-1, sauf nouvelle association.
- Le RIB de l'association



Bilan de l'action

L'association devra fournir à l'AFJ un budget et un bilan réalisé de l'action (*cf.* Annexe 3 et 4) <u>au maximum 6 mois</u> après la fin de la convention.

Procédure d'instruction de la demande

Après réception du dossier complet à l'adresse afj.jonglerie@gmail.com, l'AFJ accusera réception du dossier à l'association demandeuse.

L'AFJ rendra compte dans le mois suivant la demande de l'acceptation ou du refus de la demande. En cas de refus, l'AFJ devra motiver sa décision.

Une fois l'accord donné, la subvention sera versée en une fois avant l'événement.

L'association demandeuse devra ensuite envoyer le bilan de la convention dans les 6 mois.

Conditions particulières (les petits caractères à lire avant de signer)

En cas d'annulation de la convention, la subvention votée par l'AFJ pourra être reportée pour l'organisation d'une convention en 2022. Si aucune convention n'est prévue sur l'année suivante, les sommes déjà versées devront être rendues à l'AFJ.

En cas de bénéfice de l'édition, l'association peut décider de faire un don exceptionnel à l'AFJ pour alimenter un Appel à projet sur l'année suivante ou un autre projet de l'AFJ.

Dans tous les cas, l'AFJ serait heureuse de pouvoir utiliser différents éléments associés à la convention (budgets, images, stratégies d'organisation...) pour sa documentation interne et/ou sa communication.



Annexe 1 - Présentation du projet

Présentation de l'association porteuse

Nom de l'association :				
Sigle de l'association :		Numéro de Siret :		
Numéro RNA (répertoire national o	les associations):		
Adresse du siège social :				
Code postal :	Commune			
Commune déléguée le cas échéant	:			
Danyésantant légal de l'assa sistian				
Représentant légal de l'association Nom :		om:		
Fonction:	ITTEL	OIII .		
Téléphone :	Courriel:			
relephone.	Courrier .			
Personne en charge de l'AAP (si di	fférent du repré	sentant légal) :		
Nom:	Prén	om:		
Fonction:				
Téléphone :	Courriel:			
L'association a-t-elle des adhérents	personnes mora	ales? □Non [∃Oui Si oui	lesquelles ?
Moyens humains au 31 décembre c	le l'année écoul	ée :		
Nombre de bénévoles :				
(Bénévole : personne contribuant réguliè	rement à l'activité	—— de l'association de mo	ınière non rémunér	rée)
Nombre de volontaires :				
(Volontaire : personne engagée pour une civique -)	mission d'intérêt g	énéral par un contrat	spécifique - par ex	emple service
Nombre total de salariés :				
Nombre de salariés en équivalent t	emps plein (ET	P):		
Nombre d'adhérents :				
(Adhérent : personne ayant marqué form	ellement son adhés	ion aux statuts de l'as.	sociation)	



Présentation du projet

Nom de la convention :	
Lieu de la convention :	
Date de la convention :	
Description de la convent	ion:
Objectifs de la convention	n (les objectifs doivent commencer par un verbe d'action) :
Moven mis on muymo nou	n námondno nuv objectife i
Moyen mis en œuvre pou	r repondre aux objectus :
M 1 ' '	
d'artistes ou d'intervenan	pour la convention (nombre d'organisateurs, de bénévoles, embauche
d ditistes od d intervendir)
Nombre de conventionnis	
Nombre de participants lo	ocaux vises :
Pensez-vous défendre des	s valeurs particulières pendant cette convention ?
	ent ? (Par ex. : plateforme de covoiturage, dispositif d'inclusion,)
Critères et indicateurs d'é	evaluation de la convention (choisir quelques critères par objectifs) :



Annexe 2 - Budget prévisionnel de l'action

Si vous avez des difficultés pour remplir ce document, n'hésitez pas à nous contacter.

CHARGES (dépenses)	Montant	PRODUITS (recettes)			Montant
Achat de matières et fournitures		Ventes de produits finis, de marchandises, prestation de services (recettes de la buvette)			
Services extérieurs		Subventions d'exploitation			
Location		Subvention de collectivités publiques			
Assurance		(préciser laquelle. :			
Documentation		commune, conseil départemental,)			
Prestataires extérieurs			.,	,	
Autres services extérieurs		Mont	ant demand	lé à l'AFJ	
Publicité et publication					
Déplacements, missions					
Impôts et taxes		Entr	ées de la co	onvention	
Impôts et taxes sur rémunérations		Dons faits à l'association			
Autres impôts et taxes					
Charges de personnels					
Autres Charges		Autres produits			
TOTAL CHARGES		TOTAL PRODUITS			
Con	tributions	volon	taires en n	ature	
CHARGES (dépens	es)		Montant	PRODUITS (recettes)	Montant
Secours en nature				Dons en Nature	
Mise à disposition gratuite de biens et de servi		ices		Prestations en nature	
Personnel bénévole				Bénévolat	
TOTAL CHARGES TOTAL PRODUITS					
Nous vous rappelons que votre bud La subvention sollicitée auprès l'événement. % = (montant sollicité / total du buc	de l'AFJ	de 🗌			budget de



Principales dépenses (indiquer les principales dépenses et expliquer leur utilisation)
Expliquer le montant de l'entrée, des différents spectacles et les choix fait par l'association pour
définir ces montants :
Expliquer les différentes ventes de produits et comment elles ont été choisies :



Annexe 3 - Bilan financier de la convention

CHARGES (dépenses)	Montant	t PRODUITS (recettes) Mon			Montant
Achat de matières et fournitures		Ventes de produits finis, de marchandises, prestation de services (recettes de la buvette)			
Services extérieurs		Subventions d'exploitation			
Location		Subvention de collectivités publiques			
Assurance		(préciser laquelle. :			
Documentation		commune, conseil départemental,)			
Prestataires extérieurs		commune, consen departemental,,			
Autres services extérieurs		Mon	tant demand	lé à l'AFJ	
Publicité et publication					
Déplacements, missions					
Impôts et taxes		Entr	ées de la co	onvention	
Impôts et taxes sur rémunérations		Don	s faits à l'as	ssociation	
Autres impôts et taxes					
Charges de personnels					
Autres Charges		Autres produits			
TOTAL CHARGES		TOTAL PRODUITS			
		voloi	ntaires en n		1.5
CHARGES (dépens	es)		Montant	PRODUITS (recettes)	Montant
Secours en nature				Dons en Nature	
Mise à disposition gratuite de biens et de service		ices		Prestations en nature	
Personnel bénévole				Bénévolat	1
TOTAL CHARGES				TOTAL PRODUITS	
Expliquer les écarts entre les charge Expliquer les écarts entre les produi	•		J		



Annexe 4 - Bilan de la convention

Nom de l'association : Nom de la convention :
Troin de la convention.
Décrire précisément la mise en œuvre de l'action :
Decirie precisement la mise en œuvre de l'action.
Quel a été approximativement le nombre de conventionnistes ? De participants locaux ? S'il exis
des écarts avec les prévisions, comment les expliquez-vous ?
Les objectifs de la convention ont-ils été atteints au vu des critères et indicateurs prévus ?
Autorisez-vous l'AFJ à utiliser les documents fournis ? (N'hésitez pas à nous abreuv d'informations en tout genre)
□Non □Oui
Signature